

**COMITE SYNDICAL
DU 19 DECEMBRE 2019**

Le 19 décembre 2019 à 17 heures 00, le comité syndical de l'Etablissement Public de l'EP-SCoT, s'est réuni sur la convocation adressée en date du 13 décembre 2019 par Monsieur Yannik OLLIVIER dans les locaux de l'ancienne mairie de Saint Quentin sur Isère

Nombre de délégués syndicaux titulaires en exercice au jour de la séance :	30
Nombre de délégués syndicaux titulaires présents ou représentés :	22
Quorum requis : 5 entités territoriales présentes ou représentées :	7
6667 voix présents ou représentés :	7 163,08 voix

PRESENTS

Titulaires :

Mmes et MM. Yannik OLLIVIER, Christine GARNIER, Jérôme DUTRONCY, Jean-Noël CAUSSE, (Grenoble-Alpes-Métropole), Jean-Paul BRET, Jérôme BARBIERI, Michel ROSTAING-PUISSANT, (Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais), Martial SIMONDANT, (Bièvre Isère Communauté), Daniel NIOT, (Communauté de Communes du Trièves), Jean-Claude POTIÉ, (Saint Marcellin Vercors Isère Communauté), Pierre BEGUERY, (Communauté de Communes Le Grésivaudan).

Suppléants : Aucun

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR

M. Christophe FERRARI, (Grenoble-Alpes-Métropole),
 M. Laurent THOVISTE, (Grenoble-Alpes-Métropole),
 Mme Nicole BOULEBSOL, (Grenoble-Alpes-Métropole),
 M. Renzo SULLI, (Grenoble-Alpes-Métropole),
 Mme Michelle VEYRET, (Grenoble-Alpes-Métropole),
 M. Michel OCTRU, (Grenoble-Alpes-Métropole),
 M. Luc REMOND, (Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais),
 M. Roger VALTAT, (Communauté de Communes de Bièvre Est),
 M. Yannick NEUDER, (Bièvre Isère Communauté),
 M. André ROUX, (Saint Marcellin Vercors Isère Communauté),
 Mme Isabelle DUPRAZ-FOREY, (Saint Marcellin Vercors Isère Communauté),

AUTRES PERSONNES PRÉSENTES

Mmes et MM. Constant BERROU, Murielle PEZET-KUHN, (AURG), Catherine CHABERT, (DDT38), François BOMAIMÉ, (SMVIC), Arnaud GERME, Olivier ALEXANDRE, Amandine DECERIER, Pablo COULANGE, Cécile BENECH, Marie ARDIET, Karine PONCET-MOISE, (Etablissement Public du SCoT).

PERSONNES EXCUSÉES

Mme et MM. Christophe FERRARI, Laurent THOVISTE, Nicole BOULEBSOL, Renzo SULLI, Michelle VEYRET, Michel OCTRU, Fabrice HUGELE, Pierre VERRI, (Grenoble-Alpes-Métropole), Luc REMOND, Guy GUILMEAU, (Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais), Eric SAVIGNON, (Bièvre Isère Communauté), Roger VALTAT, François BROCHIER, (Communauté de Communes de Bièvre Est), Yannick NEUDER, Anne BERENGUIER-DARRIGOL, (Bièvre Isère Communauté), Michel PICOT, (Communauté de Communes du Trièves), André ROUX, Isabelle DUPRAZ-FOREY, (Saint Marcellin Vercors Isère), Francis GIMBERT, Valérie PETEX, (Communauté de Communes Le Grésivaudan).

Objet : Approbation du Budget Primitif 2020 de l'Etablissement public du Scot de la Grande Région de Grenoble

COMITE SYNDICAL DU 19 DECEMBRE 2019**DELIBERATION N° 19-XII-I****Objet : Approbation du Budget Primitif 2020 de l'Etablissement public du Scot de la Grande Région de Grenoble**

Le présent budget au titre de l'année 2020 s'inscrit dans le cadre des orientations budgétaires dont le Comité syndical a débattu le 14 novembre 2019.

Le budget 2020 qui vous est proposé vise à répondre aux 4 missions identifiées pour l'EP-Scot en 2020 :

- **poursuite des missions de l'établissement, notamment dans le cadre de ses missions de conseil et d'instruction** du SCoT actuel,
- **poursuite des travaux du comité syndical et des commissions autour de la mise en œuvre du SCoT,**
- **finalisation des quatre chantiers engagés** suite aux décisions du 21 mars 2019 autour des thématiques commerces, développement économique, polarités et des transitions. Les deux études relatives d'une part autour des notions d'éviter, réduire, compenser (eau et milieux) et l'évaluation de la ressource en eau à horizon changement climatique seront finalisées en 2020.
- **engagement de réflexions complémentaires validées par le Comité Syndical du 3 octobre 2020 :**
 - Thème 1 : La résilience face aux risques et la protection des ressources,
 - Thème 2 : Résilience climatique et environnementale,
 - Thème 3 : La résilience de la société,
 - Thème 4 : La résilience économique

Moyens humains et techniques

Le budget a été construit sur la base d'un effectif de huit personnes à temps complet. Un rédacteur sera recruté et formé par Mme Poncet Moise, mise à disposition par Grenoble Alpes Métropole (20% équivalent temps plein). Cette mise à disposition devrait prendre fin au 1^{er} avril 2020.

L'effectif à temps complet comprendra ainsi le directeur de l'établissement, une assistante administrative et de cinq chargés de mission, et un rédacteur.

L'appui de l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise est estimé à 270 jours dans le projet de budget. Il pourra être complété dans le cadre du budget supplémentaire à intervenir suite au vote du compte administratif 2019, pour permettre la réalisation du programme d'études énoncé ci-avant.

Le budget au titre de 2020, est impacté par deux faits marquants :

Le déménagement de l'Etablissement dans des nouveaux locaux impliquant des coûts supplémentaires
Le recrutement en année pleine d'un rédacteur chargé de la gestion administrative et financière du SCoT en remplacement du poste détaché de la Métropole.

Le président expose :

Il vous est proposé d'adopter,

Le budget 2020 s'équilibre en dépenses et en recettes selon les montants

- Investissement : **39 242,00 €**
- Fonctionnement : **864 428,00 €**

Une synthèse du budget primitif 2020 est présentée en **annexe 1** de la présente délibération :

- Les contributions statutaires des collectivités membres de l'Etablissement public du SCoT fixées au titre de l'exercice 2020 à 768 058,34€ calculées sur une base inchangée de 0,98€ est en légère par rapport à 2019 en raison d'une diminution de la population légale retenue au 1^{er} janvier 2020 pour le calcul de la participation. Celle-ci passe, de 787 094 habitants à 783 733 habitants en 2020. Les territoires de la Métropole de Grenoble et de Saint Marcellin Vercors Isère sont impactés par cette diminution.

Le tableau ci-dessous présente la répartition suivante pour chaque collectivité selon la population retenue (source base DGF) :

EPCI associées	Population Insee au 1er janv 2019	participation BP 2019 base 0,98€ /hab	Population Insee au 01/01/2020	participation BP 2020 base 0,98€ /hab
Grenoble Alpes Métropole	452 687	443 633,26	450 049	441 048,02
C.A du Pays Voironnais	95 953	94 033,94	95 787	93 871,26
C.C. le Grésivaudan	104 039	101 958,22	104 179	102 095,42
C.C. Bièvre Est	22 343	21 896,14	22 472	22 022,56
CC.Bièvre Isère (fusion C.C St Jeannaise)	55 274	54 168,52	55 571	54 459,58
CC Territoire de Beaurepaire (sortie en 2018)		0,00		0,00
CC Chambaran Vinay Vercors		0,00		0,00
CC. Pays de St Marcellin		0,00		0,00
CC Bourne à l'Isère		0,00		0,00
Saint Marcellin Vercors Isère	46 565	45 633,70	45 375	44 467,50
C.C le Trièves	10 233	10 028,34	10 300	10 094,00
TOTAL	787 094	771 352,12	783 733	768 058,34

Pour rappel, les chiffres de la population 2019 base INSEE sont issus des enquêtes recensement qui ont eu lieu les 5 dernières années. Pour assurer une égalité de traitement entre les communes mais également pour garantir la qualité des populations d'ensemble de communes(EPCI, département, régions), ces chiffres doivent être relatifs à une même année pour toutes les communes (la population légales 2019 a pour référence le millésime 2016.

- La participation prévisionnelle à l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise de 272 000,00 € dont cotisation.
- D'approuver le versement de 16 171€ hors personnel mis à disposition à Grenoble Alpes Métropole au titre des frais de gestion liés à la gestion des ressources humaines et à la maintenance informatique du logiciel de gestion financière.
- Après en avoir délibéré, les membres du comité syndical adoptent le budget primitif 2020 et les dispositions s'y référant.

Vote : *A l'unanimité*

Voix pour : *7 163,08*

Voix contre : *0*

Abstention : *0*

Fait à Grenoble, le 19 décembre 2019

Le Président,

Yannik OLIVIER



BALANCE GLOBALE DU BUDGET PRIMITIF 2020

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
Chapitres	Budget Primitif 2019	BS 2019	Total des crédits (dont VC) 2019	pour information estimation ca 2019	(Propositions) Préparation BP 2020
011	187 042,00 €	158 041,12 €	345 083,12	185 000,00 €	198 780,00 €
012	402 577,00 €	84 000,00 €	486 577,00	425 000,00 €	418 500,00 €
65	210 234,00 €	93 000,00 €	303 234,00	272 000,00 €	211 908,00 €
67	500,00 €	1 000,00 €	1 500,00	0,00 €	0,00 €
Total DF réelles	800 353,00 €	336 041,12 €	1 136 394,12 €	882 000,00 €	829 188,00 €
Total DF mixtes	19 633,00 €	0,00 €	19 633,00	19 633,00 €	20 570,00 €
042	12 000,00 €	10 000,00 €	22 000,00	0,00 €	14 672,00 €
023	31 633,00 €	10 000,00 €	41 633,00 €	19 633,00 €	35 242,00 €
Total DF ordre	831 986,00 €	346 041,12 €	1 178 027,12 €	901 633,00 €	864 428,00 €
Total DF				67 022,88	

RECETTES DE FONCTIONNEMENT					
Chapitres	Budget Primitif 2019	BS 2019	Total des crédits (dont VC) 2019	pour information estimation ca 2019	(Propositions) Préparation BP 2020
013	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
74	807 353,00 €	14 000,00 €	821 353,00 €	808 377,12 €	837 058,00 €
75	5 000,00 €	0,00 €	5 000,00 €	6 600,00 €	6 800,00 €
77	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
70	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total RF réelles	812 353,00 €	14 000,00 €	826 353,00 €	814 977,12 €	843 858,00 €
002	0,00 €	332 041,12 €	332 041,12 €	0,00 €	0,00 €
042	19 633,00 €	0,00 €	19 633,00 €	19 633,00 €	20 570,00 €
Total RF mixtes	19 633,00 €	332 041,12 €	351 674,12 €	19 633,00 €	20 570,00 €
Total RF ordre	19 633,00 €	0,00 €	19 633,00 €	19 633,00 €	20 570,00 €
Total RF	831 986,00 €	346 041,12 €	1 178 027,12 €	834 610,12 €	864 428,00 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT					
Chapitres	Budget Primitif 2019	BS 2019	Total des crédits (dont VC) 2019	pour information estimation ca 2019	(Propositions) Préparation BP 2020
20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	14 270,00	32 881,43	47 151,43	2 500,00	10 000,00 €
27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	0,00	7 000,00	7 000,00	6 502,00	8 672,00
Total DI réelles	14 270,00	39 881,43	54 151,43	9 002,00	18 672,00
Ligne trésorerie (16448-165-1645x)					
040	19 633,00	0,00	19 633,00	19 633,00	20 570,00 €
Total DI ordre	19 633,00	0,00	19 633,00	19 633,00	20 570,00
Total DI	33 903,00	39 881,43	73 784,43	28 635,00	39 242,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT					
Chapitres	Budget Primitif 2019	BS 2019	Total des crédits (dont VC) 2019	pour information estimation ca 2019	(Propositions) Préparation BP 2020
10	2 270,00	0,00	2 270,00	2 270,00	4 000,00
21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total RI réelles	2 270,00	0,00	2 270,00	2 270,00	4 000,00
Ligne trésorerie (16448-165-1645x)					
001	0,00	29 881,43	29 881,43	0,00	0,00
Total RI mixtes	0,00	29 881,43	29 881,43	0,00	0,00
040	19 633,00	10 000,00	29 633,00	19 633,00	20 570,00
021	12 000,00	10 000,00	22 000,00	12 000,00	14 872,00
Total RI ordre	31 633,00	20 000,00	51 633,00	31 633,00	39 242,00
Total RI	33 903,00	39 881,43	83 784,43	21 903,82	39 242,00

Envoyé en préfecture le 20/12/2019

Reçu en préfecture le 20/12/2019

Affiché le



ID : 038-253804314-20191219-DELIB19_VII_I-DE

Détail par imputation des recettes de Fonctionnement au titre du Budget Primitif 2020

Envoyé en préfecture le 20/12/2019

Reçu en préfecture le 20/12/2019

Affiché le

ID : 038-253804314-20191219-DELIB19_VII_I-DE

Chapitre	Service	Article	Libellé article	Budget Primitif 2019	Budget Supplémentaire 2019	2019	Préparation BP 2020
002	AAA999	002	Excédent de fonctionnement reporté		332 041,12	332 041,12	
042	AAA999	7785	Excédent d'investissement transféré au compte de résultat	19 633,00 €		19 633,00	20 570,00 €
74	AAA999	74751	GFP de rattachement	771 353,00 €		771 353,00	768 058,00 €
74	AAACEP	74718	Autres participations de l'Etat	36 000,00 €	14 000,00 €	50 000,00	69 000,00 €
75	AAA999	7588	Autres produits divers de gestion courante	5 000,00 €		5 000,00	6 800,00 €
75	AAACEP	7588	Autres produits divers de gestion courante	0,00 €		0,00	0,00 €
TOTAL GENERAL				831 986,00 €	346 041,12 €	1 178 027,12 €	864 428,00 €

Compte tenu de l'intégration de la gestion de l'activité de la commission Transition environnementale et Eaux dans la gestion du Scot, il est proposé de regrouper les lignes budgétaires sur un même code service pour l'exercice 2020.

Les recettes de fonctionnement intègrent des financements externes sollicités auprès de l'Agence de l'Eau et de la Région Rhône Alpes Auvergne au titre de la transition environnementale et de la thématique sur le commerce.

Les dépenses de fonctionnement augmentent de 3,90% du fait de la volonté d'inscrire dès le budget Primitif la participation sociale de l'AURG et d'inscrire le recrutement d'un poste pérenne de responsable administratif et financier rattaché exclusivement à la gestion du SCoT.

Annexe 2 : Détail par imputation des dépenses et recettes d'Investissement au titre du Budget Primitif 2020.

Dépenses :

Chapitre	Service	Article	Libellé article	Budget Primitif 2019	Budget Supplémentaire 2019	Total des crédits 2019	(Propositions) Préparation BP 2020
040	AAA999	1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	19 633,00 €		19 633,00 €	20 570,00 €
204	AAA999	204181	Subventions d'équipement versées	0,00 €	7 000,00 €	7 000,00 €	8 672,00 €
21	AAA999	2181	Instal générales, agencements et aménagements divers		29 881,43 €	29 881,43 €	
21	AAA999	2183	Acq. mat. bureau & inform	12 000,00 €	3 000,00 €	15 000,00 €	10 000,00 €
21	AAACEP	2183	Acq. mat. bureau & inform	2 270,00 €		2 270,00 €	0,00 €
TOTAL GENERAL				33 903,00 €	39 881,43 €	73 784,43 €	39 242,00 €

Recettes :

Chapitre	Service	Article	Libellé article	Budget Primitif 2019	Budget Supplémentaire 2019	Total des crédits 2019	(Propositions) Préparation BP 2020
001	AAA999	001	Solde excédent invest. reporté		29 881,43	29 881,43	
021	AAASCOT	021	Virement de sect. fonct.	12 000,00 €	10 000,00 €	22 000,00 €	14 672,00 €
040	AAA999	2802	Documents d'urbanisme et numérisation du cadastre	12 833,00 €		12 833,00 €	12 833,00 €
040	AAA999	28051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	242,00 €		242,00 €	242,00 €
040	AAA999	2804181	Biens mobiliers, matériel et études			0,00 €	1 300,00 €
040	AAA999	28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	1 121,00 €		1 121,00 €	1 120,00 €
040	AAA999	28182	Amort. matériel transport	3 120,00 €		3 120,00 €	3 120,00 €
040	AAA999	28183	Amortissement matériel informatique	1 882,00 €		1 882,00 €	1 520,00 €
040	AAA999	28184	Amortissement du mobilier	435,00 €		435,00 €	435,00 €
10	AAA999	10222	FCTVA	2 270,00 €		2 270,00 €	4 000,00 €
TOTAL GENERAL				33 903,00 €	39 881,43 €	73 784,43 €	39 242,00 €

Les dépenses d'investissement augmentent de 15,75% en raison d'une enveloppe complémentaire inscrite pour l'acquisition de mobiliers et d'équipements informatiques en vue de l'installation du SCoT dès le premier trimestre 2020 dans des nouveaux locaux.